



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/54/791  
S/2000/205  
10 mars 2000  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante-quatrième session  
Point 50 de l'ordre du jour  
LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET  
SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante-cinquième année

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET SES CONSÉQUENCES POUR LA PAIX  
ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

Rapport du Secrétaire général

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis conformément au paragraphe 31 de la résolution 54/189 A de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1999, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur les progrès accomplis par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan tous les trois mois durant sa cinquante-quatrième session. Le rapport, qui rend compte de l'évolution de la situation en Afghanistan depuis la publication de mon dernier rapport annuel le 16 novembre 1999 (A/54/536-S/1999/1145) jusqu'au 6 mars 2000, est également soumis en réponse aux demandes du Conseil de sécurité qui souhaite recevoir régulièrement des informations sur les principaux faits nouveaux survenus dans le pays, notamment dans le domaine humanitaire et dans celui des droits de l'homme.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

A. Activités de mon Représentant personnel  
et de la Mission spéciale

2. Le 12 janvier 2000, j'ai informé le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de mon intention de nommer M. Francesc Vendrell, Représentant personnel du Secrétaire général et Chef de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan. Aussitôt après sa nomination, qui a pris effet le 1er février, mon Représentant personnel a effectué sa première visite en Afghanistan et dans plusieurs pays de la région et au-delà, y compris dans les pays membres du groupe "six plus deux".

3. Du 3 au 23 février, M. Vendrell s'est rendu en Afghanistan, au Tadjikistan, au Pakistan, en République islamique d'Iran, en Ouzbékistan et dans la Fédération de Russie; il s'était rendu à Washington DC avant son départ. À Kaboul, il a eu des entretiens avec le mollah Mohammad Rabbani, Président du Conseil des ministres des Taliban, et avec le Maulawi Wakil Ahmed Mutawakil, Ministre des affaires étrangères des Taliban. À Douchanbé, il a rencontré Burhanuddin Rabbani, Président de l'État islamique d'Afghanistan, et le commandant Ahmed Shah Massoud et a été reçu par S. E. M. Emomali Rakhmonov, Président du Tadjikistan. À Douchanbé, Islamabad, Téhéran, Tachkent et Moscou, il a tenu des entretiens avec les ministres des affaires étrangères et d'autres hautes personnalités des gouvernements des divers pays.

4. Le but du voyage de mon Représentant personnel était de s'informer de la situation en Afghanistan et dans les pays de la région et de prendre connaissance des vues des parties afghanes et de celles des gouvernements du groupe "six plus deux". Les deux parties afghanes ont déclaré qu'elles étaient prêtes à coopérer avec lui dans la recherche d'une solution politique au conflit. Elles ont toutes deux exprimé leur opposition au terrorisme et leur volonté d'éliminer progressivement la culture du pavot. Elles ont aussi exposé leurs positions respectives au sujet de l'établissement d'un gouvernement multiethnique largement représentatif. Les autorités des Taliban ont proposé qu'un tel gouvernement soit responsable envers l'Emir-ul-Momineen et que l'opposition accepte d'adhérer au système de l'Émirat islamique d'Afghanistan comme forme de gouvernement. Cette condition est toutefois manifestement inacceptable pour le Front uni qui préconise une solution politique prévoyant la mise en place d'un gouvernement provisoire composé de toutes les factions et représentant les principaux groupes ethniques, jusqu'à ce qu'une Loya Jirgah (grande assemblée) puisse être convoquée ou que des élections puissent être organisées, d'ici deux ans, espère-t-on.

5. Si les autorités des Taliban ont dit qu'elles n'étaient pas opposées en principe à la tenue éventuelle d'élections ou à la convocation d'une Loya Jirgah, elles ont mentionné deux autres solutions possibles pour mettre fin au conflit, à savoir la reddition de l'opposition ou une victoire militaire. En ce qui concerne un cessez-le-feu, mon Représentant personnel a eu le sentiment qu'aucune des deux parties n'excluait une nouvelle offensive au printemps ou en été, les Taliban, parce qu'ils espéraient encore une victoire militaire et le Front uni, parce qu'il tentera peut-être de reprendre le territoire conquis par les Taliban.

6. En ce qui concerne l'exigence du Conseil de sécurité qui avait demandé que les Taliban remettent Osama bin Laden sans retard aux autorités compétentes, le mollah Rabbani a rappelé à mon Représentant personnel que M. bin Laden s'était établi en Afghanistan lorsque le pays était sous le contrôle du régime précédent. Il a fait observer en outre qu'il n'y a pas de preuves suffisantes établissant son intervention dans les attentats terroristes à l'explosif perpétrés à Nairobi et Dar-es-Salaam et que, de toute façon, il ne pouvait plus lancer d'activités à partir du territoire afghan.

7. Les gouvernements des pays membres du groupe "six plus deux" dans lesquels M. Vendrell s'est rendu se sont déclarés préoccupés par l'absence d'une solution politique au conflit afghan et la probabilité d'une reprise des combats à la

fonte des neiges. Ils ont reconnu que le terrorisme international, la production illicite et le trafic de stupéfiants et l'extrémisme qui trouvent leur origine en Afghanistan compromettaient gravement la stabilité de la région. Tous ont réaffirmé leur volonté de coopérer avec l'ONU qui, à leur avis, devrait continuer à jouer un rôle central dans les efforts déployés par la communauté internationale pour parvenir à un règlement pacifique et durable de la crise afghane. Nombre d'entre eux ont critiqué les Taliban qui semblent déterminés à rechercher une solution militaire, que ces gouvernements jugent irréaliste et inacceptable.

8. Ces gouvernements ont indiqué qu'ils souhaitaient un renforcement du rôle du groupe "six plus deux" comme moyen d'amener les parties à la table de négociation et de contribuer à la recherche d'un règlement politique durable. À cet égard, la réunion que le groupe "six plus deux" a tenue le 28 février sur le problème des drogues illicites (voir plus loin) témoigne de cette volonté renouvelée et constitue, espérons-le, le premier signe d'un resserrement de la coopération entre ses membres.

9. Les autorités des Taliban ayant accepté le déploiement du Groupe des affaires civiles de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan, quatre agents ont déjà été déployés à Kaboul, Kandahar, Herat et Mazar-e Sharif. La composante politique de la Mission sera dotée d'effectifs complets d'ici à la fin du mois de juin, date à laquelle le nouveau bureau de Téhéran devrait être ouvert. D'ici là aussi la présence de la Mission à Kaboul devrait avoir été renforcée.

#### B. Évolution de la situation politique

10. Divers contacts diplomatiques ont été établis concernant l'Afghanistan pendant la période à l'examen. On mentionnera la visite à Téhéran, au début de décembre, du chef de l'exécutif pakistanais, le général Pervez Musharraf, des visites officielles, à Islamabad, à la fin de janvier, du "Ministre des affaires étrangères" des Taliban, Wakil Ahmed Mutakawil, et du Président du "Conseil des ministres" des Taliban, le mollah Rabbani, et une visite au Pakistan, pendant la troisième semaine de janvier, du Sous-Secrétaire d'État américain pour l'Asie du Sud, M. Karl Inderfurth, au cours de laquelle il s'est entretenu avec l'émir Khan Muttaqi, ancien "Ministre de l'information et de la culture" des Taliban. Pour sa part, le mollah Rabbani, Président de l'État islamique d'Afghanistan, s'est rendu à Téhéran, à la mi-décembre, pour des entretiens avec le Président iranien Mohammed Khatami et avec d'autres personnalités iraniennes, ainsi qu'avec des dirigeants afghans en exil, avant de se rendre dans les Émirats arabes unis.

11. En janvier, une délégation technique iranienne s'est rendue dans les zones contrôlées par les Taliban avec l'intention déclarée d'inspecter les locaux diplomatiques dans les villes de Herat et de Kaboul et d'évaluer les dégâts qu'ils ont subis. La République islamique d'Iran n'a toujours pas reçu des Taliban de réponse jugée satisfaisante à sa demande en ce qui concerne l'arrestation et l'extradition ou la condamnation des individus responsables de l'assassinat d'un journaliste et de diplomates iraniens à Mazar-e Sharif, en août 1998. À l'automne de 1999, la République islamique d'Iran a rouvert un poste frontière avec l'Afghanistan à des fins commerciales.

12. En sa qualité de Président de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), le Président Khatami a lancé une initiative diplomatique en février. Une délégation de l'OCI, conduite par le Vice-Ministre iranien des affaires étrangères chargé des affaires juridiques et internationales, Javad Zarif, et composée des autres membres du comité de l'OCI pour l'Afghanistan, s'est rendue au Pakistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et en Arabie saoudite. À l'issue de cette mission, l'OCI a invité le Front uni et les Taliban à Jeddah (Arabie saoudite) pour des pourparlers séparés, avec les membres de la mission, l'objectif étant l'organisation de négociations directes entre les deux parties. Mon Représentant personnel représentait l'ONU en tant qu'observateur aux réunions séparées qui ont eu lieu du 7 au 9 mars à Jeddah. Avant ces réunions, je m'étais entretenu avec les membres de la délégation lors de leur passage à New York le 1er mars. Les deux factions belligérantes n'ont pas pu parvenir à un accord ni progresser vers une solution politique en Afghanistan, mais elles ont toutes deux accepté de participer à une nouvelle série de pourparlers indirects après la période du pèlerinage à La Mecque.

13. Pour faire suite à l'initiative de l'ancien Roi d'Afghanistan Zahir relative à la convocation d'urgence d'une Loya Jirgah a été organisée à Rome du 22 au 25 novembre 1999, avec l'assistance du Gouvernement italien. Plus d'une soixantaine de personnalités afghanes, résidant en Afghanistan et à l'étranger, y ont participé. Un observateur de l'ONU a assisté à la réunion, ainsi que des représentants de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de la République islamique d'Iran, du Japon, du Pakistan, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suisse et de la Turquie.

14. À l'issue de la réunion, le groupe a fait une déclaration indiquant que les participants à la réunion de Rome étaient convenus qu'une loya jirgah convoquée d'urgence était le mécanisme le plus efficace pour régler le conflit afghan et qu'elle devrait se réunir en Afghanistan. Ses membres ont décidé de dépêcher, dans les six mois suivant la réunion de Rome, des délégations auprès de l'ONU, d'autres organisations internationales et des pays concernés, ainsi qu'auprès des principales factions belligérantes afghanes, afin de solliciter leur coopération et leur participation à la loya jirgah.

15. À la même période, le comité exécutif de la "Réunion de Chypre" s'est réuni à Téhéran. Le comité, qui comprend 25 membres de la Réunion de Chypre, a examiné les mesures concrètes à prendre en vue de la réalisation de son objectif ultime, qui consiste également à convoquer une loya jirgah en Afghanistan. En janvier, le comité a dépêché des délégations à Kandahar et Feyzabad, afin d'informer les Taliban et le Front Uni de ses objectifs.

16. Les autorités des Taliban ayant refusé de satisfaire aux exigences du Conseil de sécurité énoncées au paragraphe 2 de sa résolution 1267 (1999) concernant Osama bin Laden, les sanctions du Conseil ont pris effet le 14 novembre 1999. Les vols de la compagnie aérienne afghane Ariana vers son unique destination régulière – les Émirats arabes unis – ont été interrompus. Le Pakistan a annoncé qu'il avait fermé les agences des banques afghanes sises sur son territoire et gelé les comptes des Taliban. Toutefois, les efforts déployés pour persuader les Taliban de se conformer aux exigences du Conseil de sécurité se sont jusqu'à présent révélés vains.

17. Au cours de la période à l'examen, certains secteurs contrôlés par les Taliban auraient été confrontés à des difficultés, notamment des actes de pillage suivis par une série d'explosions à Kaboul, à la fin de février. À une autre occasion, les notables des tribus de Khost ont, fin janvier, expulsé le gouverneur de la province nommé par les Taliban. Les observateurs politiques ont interprété cet incident comme indiquant que les Pachtounes locaux étaient mécontents de la conduite des Taliban kandahari.

18. Le Front uni a également connu des problèmes résultant de la défection de certains de ses commandants, qui ont rejoint les Taliban. Outre le décès de plusieurs de ses principaux commandants, notamment le commandant Najmuddin à Badakhshan et Abdul Charik à Sar-e Pul, il y aurait des conflits entre les dirigeants du Front.

19. Deux détournements d'avions de ligne ont amené les médias à consacrer beaucoup d'attention à l'Afghanistan. Dans le premier cas, où un avion de ligne indien a été forcé de se poser à Kandahar, le personnel des Nations Unies a contribué à alléger la longue épreuve des passagers pris en otage. Un représentant des Nations Unies a également participé aux négociations qui ont abouti au règlement du deuxième incident, lorsqu'un avion de ligne afghan a été détourné sur Londres.

#### C. Activités à New York

20. Le groupe "six plus deux" a convoqué une réunion le 28 février, à New York, au niveau des représentants permanents et à un niveau supérieur, afin d'examiner la question des drogues illicites provenant d'Afghanistan. La réunion, à laquelle ont également assisté des spécialistes de la lutte antidrogue des différentes capitales des membres du groupe "six plus deux" était présidée par Kieran Prendergast, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, et Pino Arlacchi, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime.

21. Mon Représentant personnel a fait rapport au groupe sur sa première mission dans la région. Le groupe a également entendu un rapport oral de M. Javad Zarif, Vice-Ministre des affaires étrangères, chargé des affaires juridiques et internationales, de la République islamique d'Iran, sur les activités de la délégation de l'OCI qui s'était rendue dans la région.

22. S'agissant du point principal de l'ordre du jour, le groupe "six plus deux" a entendu une déclaration de M. Arlacchi sur la question de la production illicite et du trafic de drogues dans le contexte de l'Afghanistan et sur les activités de son office dans la région. Les membres du groupe ont estimé qu'ils pouvaient apporter une contribution utile au règlement des problèmes liés à la drogue et que l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime devrait jouer un rôle primordial en encourageant leurs activités dans ce domaine. Ils ont échangé leurs vues sur les moyens de traiter les questions liées aux drogues de manière coordonnée, afin d'éliminer la production illicite en Afghanistan et le trafic illicite à partir du territoire afghan par la mise en oeuvre d'un plan d'action régional détaillé et équilibré.

23. À la fin de la réunion, les membres du groupe ont décidé de poursuivre les consultations au niveau opérationnel, afin de convoquer une réunion technique appuyée par l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime au début d'avril, à Vienne

#### D. Situation militaire

24. Bien que les combats soient demeurés à un très faible niveau d'intensité pendant la période considérée, en raison principalement des rigueurs de l'hiver et de la célébration du mois du Ramadan, ils n'ont jamais totalement cessé. Des armes et d'autres matériels de guerre ont continué d'arriver en Afghanistan, permettant aux deux parties de préparer leurs offensives de printemps.

25. Le 20 janvier, les Taliban ont lancé une nouvelle offensive à Sar-e Pul, dans la province nord de Jowjzan, avec des attaques aériennes et des forces terrestres comprenant plusieurs milliers de combattants, et capturé le district principal de Sang Charak. Le secteur a été reconnu comme étant l'une des poches peuplées d'Ouzbeks qui demeuraient alliées au Front uni. Les combattants ouzbeks, ainsi que la population locale, ont fui vers le secteur de Balkhab.

26. À la mi-février, les forces des Taliban ont tenté de s'approcher du district principal de Dara-e Souf, dans la province de Samangan. Malgré quelques accrochages entre les deux parties et une série de raids aériens lancés par les Taliban, le Front uni a jusqu'à présent été en mesure de défendre le secteur.

27. À la suite d'informations de plus en plus nombreuses indiquant que les deux parties préparaient de nouvelles offensives sur les lignes de front au nord de Kaboul, les forces des Taliban ont, le 1er mars, engagé de nouveaux combats dans la province de Kunduz et les plaines de Shomali. Les Taliban ont en même temps poursuivi leurs attaques dans la province de Samangan, dans le secteur de Dara-e Souf, où le Front uni a intensifié ses efforts de résistance. Les Taliban ont, dans un premier temps, enregistré des succès importants à Kunduz et, le 2 mars, ils ont capturé Sher Khan Bandar, ville portuaire sur l'Amou-Daria, ainsi que la localité d'Imam Sahib. Sur les lignes de front au nord de Kaboul, ils n'ont avancé que dans une mesure très limitée après quelques violents affrontements. Au 5 mars, le Front uni a envoyé des renforts en provenance de la partie nord de la province de Takhar et réussi à reprendre le terrain perdu à Kunduz. Il affirme avoir repris les localités d'Imam Sahib et de Sher Khan Bandar. De même, le 6 mars, les lignes de front au nord de Kaboul ont été repoussées pour revenir aux positions de la fin de février. Dans le secteur de Dara-e Souf, les derniers combats ont permis au Front uni de capturer quelques secteurs supplémentaires.

### III. ACTIVITÉS HUMANITAIRES ET DROITS DE L'HOMME

#### A. Situation humanitaire

28. Si, au cours de la période considérée, l'intensité du conflit a diminué par rapport aux niveaux enregistrés pendant l'été et l'automne de 1999, l'insécurité continue et la difficulté d'obtenir l'autorisation d'effectuer des évaluations dans les secteurs récemment affectés par le conflit limitent l'accès humanitaire

/...

à quelques régions du pays. En outre, l'impact de l'offensive des Taliban lancée pendant l'été continue d'être ressenti par de nombreuses personnes qui ont dû quitter leurs foyers et sont rassemblées à Kaboul, dans la vallée du Panshir et dans divers endroits du nord et de l'est du pays. Des combats intermittents se sont poursuivis dans les régions du centre et du nord, qui compliquent davantage les efforts d'assistance, tout en aggravant la situation critique de nombreux civils.

29. Au début de décembre, l'ONU a négocié une opération de franchissement de la ligne de front, afin d'apporter une assistance à quelque 60 000 personnes déplacées dans la vallée du Panshir. Une commission mixte composée de représentants des Taliban et du Front Uni a été constituée par l'ONU afin de superviser l'opération. Des équipes de déminage des Nations Unies ont préalablement déminé la route traversant le secteur de la ligne de front et ensuite escorté chacun des cinq convois qui transportaient les secours. Diverses organisations, dont le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont fourni 750 tonnes de vivres et plusieurs tonnes d'autres articles essentiels, qui ont été transportées à Kaboul à travers la ligne de front jusqu'à la vallée, où elles ont été distribuées aux plus vulnérables. En plus des vivres et de l'assistance non alimentaire, l'ONU a fourni, avec l'aide d'organisations non gouvernementales internationales et nationales, des abris temporaires, des services sanitaires, des services d'assainissement et des produits d'alimentation complémentaire. L'opération humanitaire est coordonnée par des équipes parallèles d'organismes des Nations Unies, du CICR et d'organisations non gouvernementales à Islamabad et à Kaboul. Les efforts visant à reprendre l'opération de franchissement de la ligne de front en février se sont heurtés à des difficultés d'ordres sécuritaire et politique. Au 6 mars, seul un petit convoi avait pu se rendre de Kaboul jusqu'à la vallée du Panshir.

30. Pendant tout le mois de décembre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU a coordonné des activités humanitaires qui ont permis de livrer des secours d'urgence pour l'hiver à 2 000 familles et 150 tonnes de blé fournies par le PAM aux 1 000 familles les plus démunies à Dara-e Souf, dans la province de Samangan. L'ONU a constitué un convoi de 1 500 ânes obtenus dans tous les villages situés le long du parcours, afin d'acheminer l'aide à travers les cols enneigés jusqu'aux personnes dans le besoin.

31. Depuis mon dernier rapport, on a noté une augmentation du nombre des personnes déplacées à Kaboul. Environ 16 000 d'entre elles sont aujourd'hui hébergées dans les bâtiments de l'ancienne ambassade soviétique et reçoivent une assistance. Parallèlement aux apports alimentaires du PAM, l'ONU et les organisations non gouvernementales ont coordonné leurs activités concernant la fourniture de produits non alimentaires. En outre, l'UNICEF, en collaboration avec diverses organisations non gouvernementales, a financé la prestation de services de base (eau salubre, soins de santé et éducation) et pris des mesures afin de préparer les bâtiments pour l'hiver. La plupart des personnes déplacées demeurées à Kaboul continuent de loger chez des parents, qui sont eux-mêmes souvent pauvres et vulnérables. Afin de répondre à ces besoins, un programme financé par l'Office humanitaire de la Communauté européenne a été lancé dans la capitale, afin de fournir un emploi à quelque 4 000 familles pendant l'hiver. En outre, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)

aide plus de 3 000 femmes en situation de précarité à passer l'hiver en rémunérant leur participation à la production de fournitures humanitaires, qui, à leur tour, viendront en aide à 29 000 autres femmes en situation de précarité. Ce programme a permis à des femmes démunies de percevoir un revenu et a amélioré le stock des fournitures humanitaires.

32. La combinaison d'une mauvaise récolte, du renforcement des contrôles aux frontières et d'un hiver particulièrement rigoureux avec des précipitations très faibles a exacerbé l'insécurité alimentaire pour la majorité des Afghans. Ces conditions ont contribué à une augmentation de 45 % du prix du blé dans tout le pays depuis octobre 1999. L'insécurité alimentaire est particulièrement marquée à Kaboul, dans les hauts-plateaux du centre, à Badakhshan, à Ghowr et à Kandahar.

33. Dans la province de Ghowr, le PAM finance actuellement un programme d'aide alimentaire d'urgence ciblé sur trois districts (Chaghcharan, Tulle et Shahrak). D'ici la fin de mars, un total de 712 tonnes de blé aura été distribué à 7 120 familles. Dans la province de Kandahar, 10 districts, la ville de Kandahar et certaines parties des provinces d'Helmand et Zaboul doivent recevoir une aide alimentaire d'urgence. Il est prévu que le PAM distribuera 7 164 tonnes de blé à environ 200 000 personnes.

34. À la suite d'enquêtes pour lesquelles il a été fait appel à 900 enquêtrices, le PAM a étendu son projet de boulangeries aux villes de Mazar-e Sharif et Jalalabad. À Mazar-e Sharif, 80 boulangeries ont été retenues pour fournir du pain, à un prix fortement subventionné, à 85 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire, pendant une période de sept mois. Soixante-cinq pour cent des bénéficiaires sont des femmes. On estime que la boulangerie de Jalalabad approvisionnera environ 100 000 personnes vulnérables. Le PAM continue à apporter son soutien au projet de boulangerie de Kaboul qui nourrit 270 000 personnes vulnérables chaque jour, pendant toute l'année.

35. La situation sanitaire de nombreux Afghans reste extrêmement précaire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) signale une augmentation importante de l'incidence des infections respiratoires aiguës. Ces infections touchent 30 % des patients des consultations externes et sont responsables de 25 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans en Afghanistan. L'OMS mène, dans divers endroits du pays, des activités de formation destinées au personnel des services de santé, femmes et hommes, sur la prévention et le traitement des infections respiratoires aiguës, et, en collaboration avec l'UNICEF et des organisations non gouvernementales du secteur de la santé, a fourni du matériel et des antibiotiques dans toutes les régions. Par ailleurs, des épidémies de rougeole se sont déclarées dans diverses régions, dont Dara-e Souf (province de Samangan), Ghazni, Herat, et dans les provinces de Badakhshan. Face à cette situation, l'OMS, en collaboration avec le Ministère de la santé publique, l'UNICEF, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU et les organisations non gouvernementales, a envoyé des équipes d'enquête, des fournitures médicales et, dans certains cas, a conduit des campagnes de vaccination dans les villages environnants. Au total, plus de 650 personnes sont mortes de la rougeole.

36. D'une façon générale, l'enseignement reste fort problématique, en particulier pour les filles. L'éducation est l'un des sujets prioritaires qui sont abordés lors des réunions du Comité consultatif mixte entre les dirigeants des Taliban et l'ONU. Il est regrettable que peu de progrès aient été réalisés au niveau de la prise de décisions. Toutefois, dans de nombreuses régions Du pays, des écoles accueillant filles et garçons se sont ouvertes en dehors de tout cadre officiel au domicile de particuliers avec l'appui d'un certain nombre d'organismes d'aide, et notamment d'organisations non gouvernementales. Dans les zones rurales, les Taliban accueillent souvent plus favorablement les demandes d'ouverture d'école présentées par les collectivités locales. En outre, l'UNICEF et d'autres organisations continuent à apporter leur soutien au projet BBC/Reach (enseignement radiodiffusé à l'intention des jeunes Afghans), ainsi qu'au projet BBC/AEP (programme radiodiffusé de sensibilisation et d'éducation).

37. Avec l'arrivée de l'hiver, le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans se trouvant au Pakistan et dans la République islamique d'Iran s'est considérablement ralenti. Depuis la mi-décembre 1999, 942 familles (5 652 personnes) qui se trouvaient au Pakistan, sont volontairement rentrées en Afghanistan, tandis que 177 autres (920 personnes), sont revenues de la République islamique d'Iran. Au cours de la même période, 3 043 Afghans ont été expulsés de la République islamique d'Iran. À l'exception de 78 familles (448 personnes), ces personnes étaient des hommes seuls, dont beaucoup ont affirmé avoir été séparés de leur famille, restée dans la République islamique d'Iran.

38. En février, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la République islamique d'Iran ont signé un accord portant sur un programme commun de rapatriement librement consenti d'Afghans réfugiés dans la République islamique d'Iran. Ce programme, qui doit démarrer le 8 avril 2000, prévoit le retour en Afghanistan de 3 000 réfugiés afghans par semaine. Le HCR mobilise la communauté des donateurs dans l'ouest et le sud de l'Afghanistan, afin de préparer une intervention rapide face à l'afflux attendu des rapatriés.

39. Le Programme d'action antimines de l'Afghanistan, coordonné par l'ONU, continue à établir des relevés des champs de mines et des zones de combat et à les déminer. Au total, 442 kilomètres carrés ont été déminés depuis le début du Programme. On estime la superficie totale des zones qui restent à déminer, y compris les zones pour lesquelles des relevés ont récemment été établis, à 716 kilomètres carrés, sur lesquels plus de 90 % sont des terres agricoles et des pâturages hautement prioritaires. Pour le reste de l'année, le Programme a un déficit de financement de 17,9 millions de dollars.

40. L'enquête annuelle sur la culture du pavot pour la campagne 1999/2000 a démarré au début de 2000. À la suite de l'augmentation record de la production en 1999, estimée à 43 %, il y a de bonnes raisons de penser, sur la base de l'enquête, que la culture du pavot va diminuer en 2000. On accordera également une attention particulière aux zones où les autorités, encouragées en cela par l'Office des Nations Unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, ont interdit la culture du pavot. L'Office relève le bon déroulement de deux initiatives visant à lutter contre la drogue en Afghanistan. Des financements ont maintenant été trouvés pour l'Initiative du Grand Azro, que

l'Office doit mettre en oeuvre en partenariat avec le HCR. Les activités de planification du Programme de développement intégré interorganisations pour la province de Helmand progressent également.

#### B. Droits de l'homme

41. Une fois de plus, la guerre et l'hiver ont été meurtriers. Les combats intermittents des derniers mois ont fait de nombreux morts parmi les civils, déjà affaiblis par des décennies de guerre et d'extrême pauvreté, en partie imputables à la persistance du sous-développement.

42. Les récentes offensives se caractérisent par une volonté délibérée de cibler les civils et de détruire leurs biens et leurs moyens de survie. Dans la vallée du Panshir, les bombardements de novembre 1999 et de février 2000 ont entraîné la mort de civils innocents. À Khoja Ghar, dans la province de Takhar et dans le secteur de Dara-e Souf dans la province de Samangan, les combats qui ont eu lieu vers la fin de 1999 se sont très souvent accompagnés de l'incendie et du pillage des habitations et des biens. Les combats qui ont eu lieu en décembre et en janvier dans le district de Sang Charak, province de Jazwján, ont encore accru le nombre des personnes déplacées qui se trouvent dans des zones éloignées.

43. Même dans les circonstances les plus favorables, l'hiver est une épreuve difficile à surmonter pour de nombreux Afghans. L'hiver en cours ne fait pas exception à cette règle, en particulier pour les collectivités qui sont directement affectées par la guerre. La rigueur de l'hiver, en particulier dans les zones montagneuses enneigées, ajoute encore aux souffrances des personnes déplacées qui ont perdu leur foyer. Les difficultés que rencontrent les organismes d'aide humanitaire pour accéder à ces régions, et ensuite pour maintenir cet accès, ont pour effet d'exacerber les conditions socioéconomiques qui compromettent déjà la survie des Afghans et l'exercice de leurs droits fondamentaux. Il est également inquiétant que le droit des personnes déplacées à regagner leur foyer ne soit pas toujours respecté.

44. Les civils, et en particulier ceux qui résident dans des communautés affectées par la guerre, continuent à subir de nombreuses violations des droits de l'homme. Des informations continuent à faire état d'exécutions sommaires et de détentions arbitraires accompagnées de travail forcé.

45. L'effet indirect des combats sur les droits des Afghans demeure très inquiétant. Dans le secteur de Dara-e Souf, par exemple, les combats ont eu de graves répercussions sur la santé et le bien-être de la population et sur des équipements de santé déficients. La récente épidémie de rougeole a eu pour effet d'accroître le taux de mortalité infantile déjà élevé. Ailleurs en Afghanistan, des maladies infantiles qui pourraient être évitées sont la cause de nombreux décès d'enfants de moins de 5 ans. Les privations de plus en plus dures, touchant en particulier les femmes chefs de famille et les ménages ne disposant pas de revenus réguliers gonflent les rangs des nombreux pauvres qui en sont souvent réduits à mendier pour survivre.

46. Dans certaines régions, les restrictions à la mobilité des femmes et des filles ont été légèrement assouplies, en particulier en ce qui concerne leur accès aux rares équipements de santé et établissements d'enseignement qui fonctionnent. Les organismes des Nations Unies continuent de soulever ces

questions et les questions connexes dans le cadre des délibérations du Comité consultatif mixte, ainsi qu'au niveau local.

#### IV. OBSERVATIONS

47. Bien que les récents combats aient été limités à certaines zones, les attaques systématiques perpétrées contre les civils et contre leurs biens ont entraîné une dégradation des conditions de vie de la population afghane. Dans le même temps, les séquelles des offensives des Taliban de l'été dernier continuent d'affecter les dizaines de milliers de personnes déplacées qui sont dispersées dans tout le pays. Il est non seulement probable que les combats se poursuivront, malgré les appels réitérés au cessez-le-feu qu'ont lancés le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, mais aussi, ainsi que l'indiquent les rapports, qu'une offensive majeure se prépare pour le printemps, ce qui donne à penser que les approvisionnements en fournitures militaires provenant des pays voisins se poursuivent. Dans ces conditions, j'ai demandé à mon Représentant personnel de tenter avant tout de persuader les parties d'engager un dialogue susceptible de conduire à un cessez-le-feu durable et vérifiable, et, finalement, à un accord sur la constitution d'un gouvernement doté d'une large assise, multiethnique et pleinement représentatif.

48. Je me félicite des efforts déployés par l'Organisation de la Conférence islamique, sous la présidence du Président Khatami pour réunir les parties afghanes à Jeddah. Il est également encourageant que les gouvernements qui sont membres du groupe "six plus deux" aient déclaré leur volonté de revitaliser ce mécanisme.

49. J'espère que l'initiative qu'a prise le groupe "six plus deux" sur les drogues illicites associée aux délibérations et aux efforts de l'Office pour le contrôle des drogues et la prévention du crime se traduiront par des progrès mesurables vers la solution du problème de la culture illicite du pavot à opium et du trafic et de la consommation illicites de drogues en Afghanistan et dans la région.

50. Les initiatives de paix prises par les parties afghanes non belligérantes, telles que les processus de Rome et de Chypre, sont intéressantes. Si elles sont coordonnées et mises en oeuvre dans un esprit désintéressé, elles pourront compléter utilement l'ensemble des actions menées pour aboutir à un règlement négocié du conflit afghan.

51. Il est encourageant de noter la mise en place, par étapes, du Groupe des affaires civiles à la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et le fait que les deux parties afghanes ont renforcé leur coopération aux activités du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies.

52. Avant de conclure, je saisis cette occasion pour remercier les personnels des organismes d'aide humanitaire des efforts qu'ils ont déployés pour assurer le passage des convois à travers la ligne de front jusqu'à la vallée du Panshir et ailleurs, compte tenu de tous les risques que comportent de telles opérations, qui doivent être soigneusement négociées et coordonnées avec les parties belligérantes.

-----